

# PROJET D'ETABLISSEMENT

Centre Hospitalier de la Corniche Angevine

## SYNTHESE



2023

2027



Centre Hospitalier  
de la **Corniche Angevine**

02.41.74.27.00

[www.chca.fr](http://www.chca.fr)

13 Avenue Jean Robin  
49 290 Chalonnes sur Loire

FINISS : 490 000 395





# SOMMAIRE

Edito	P. 3
Présentation du CHCA	P. 4
Les valeurs de l'établissement	P. 5
Méthodologie	P. 6
Composition du projet d'établissement	P. 7
Les 9 volets du projet d'établissement	P. 8

## EDITO

**Sylvie  
DIETERLEN,**  
Directrice

*Le projet d'établissement 2023-2027 du CHCA s'inscrit dans un contexte de renouveau pour l'établissement, marqué, dès la première année de son déploiement, par la finalisation complète de la reconstruction de ses services.*

*C'est donc avec des locaux modernes, agréables et dotés du meilleur équipement, que nous projetons la continuité de nos missions. Ils seront le socle nécessaire à un accueil de qualité pour les patients et les résidents, ainsi qu'à l'amélioration importante des conditions de travail pour le personnel.*

*Nous attendent aussi de profondes transformations dans l'accompagnement quotidien des usagers, dans le déploiement de nouvelles offres de services conformément à notre label « Hôpital de Proximité », dans la prise en compte de la démarche de développement durable dans nos activités quotidiennes.*

*Ces défis se combinent avec les fortes évolutions en cours en matière de santé numérique, des nouvelles formes de communication internes et externes à appréhender, des coopérations et collaborations territoriales à déployer.*

*Afin de réussir de tels enjeux il nous faudra avant tout assurer l'attractivité de notre établissement, nous adapter aux nouvelles formes de recrutement et management, avancer avec les professionnels sur leurs aspirations et motivations, afin de construire une équipe motivée et engagée autour de ces grands objectifs.*

*Notre finalité reste le maintien et le développement d'une offre publique sanitaire et médico-sociale sur le territoire, faire du CHCA un établissement ressource en matière d'accès aux soins, accompagner l'évolution démographique du territoire et le vieillissement de la population.*



# PRÉSENTATION

## LE CH DE LA CORNICHE ANGEVINE

Le Centre Hospitalier de la Corniche Angevine (CHCA) est un établissement public de santé implanté sur deux sites, à Chalonnes-sur-Loire et Rochefort-sur-Loire.

En tant qu'hôpital de proximité, le CHCA propose une offre de soins polyvalents sur 216 lits en réponse aux besoins des patients et résidents, coordonnée avec l'ensemble des acteurs sanitaires et médico-sociaux du territoire :

**13 lits**  
Médecine

**30 lits**  
Soins de  
suite et  
rééducation

**176 lits**  
EHPAD

- Un service d'Hôpital de jour
- 2 lits dédiés de soins palliatifs
- 2 lits dédiés Filière POST-AVC



**220**  
Professionnels

**13** médecins  
Généralistes  
autorisés

**Une  
Cuisine  
centrale  
sur le site de  
Chalonnes**

**Un  
Groupement de  
Coopération  
Sanitaire**



# LES VALEURS

A l'occasion du lancement de l'écriture du nouveau projet d'établissement du CHCA, nous avons souhaité, au travers des enquêtes de satisfaction menées auprès des résidents, professionnels et familles, les interroger sur les valeurs qu'ils souhaitent voir portées par le CHCA.

Dans cette réflexion, trois grandes valeurs ont émergé :



# METHODOLOGIE

La démarche d'élaboration du nouveau Projet d'Établissement a été lancée en **juin 2022**.

Un **COMITE DE PILOTAGE** a été constitué, composé des membres de l'équipe de direction, des médecins coordonnateurs et responsables de service.

Son rôle : déterminer la méthodologie, le calendrier d'élaboration du projet, les modalités de communication et de suivi.



Des réunions d'informations, affichages, newsletters, ont permis de **COMMUNIQUER** largement sur le projet



Le projet final a été présenté et **VALIDE** en Instances de mars à mai 2023



Chaque action identifiée a été formalisée dans une **FICHE ACTION**, avant d'être intégrée au Plan d'Action Global de l'établissement



Une **GRANDE ENQUETE** a été menée en octobre 2022 auprès des usagers, des partenaires et des professionnels afin de recueillir leurs attentes



Des **GROUPES DE REFLEXION** ont alimenté les différentes parties du projet => Proposition d'**objectifs réalistes** en lien avec les **valeurs de l'établissement**

# COMPOSITION DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2023-2027

**02** POLITIQUE QUALITÉ & GESTION DES RISQUES

**03** PROJET DES USAGERS

**04** PROJET MEDICO SOIGNANT

**05** AMELIORATION DE LA QUALITE DE LA  
PRISE EN CHARGE MEDICAMENTEUSE

**06** PROJET PSYCHOLOGIQUE

**07** PROJET SOCIAL

**08** PROJET LOGISTIQUE ET  
DEVELOPPEMENT DURABLE

**09** PROJET DU SYSTEME D'INFORMATION

**01**

ORIENTATIONS  
STRATÉGIQUES



**01**

# ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

# 01 LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Afin de poursuivre, développer et pérenniser l'inscription du CHCA au sein de son territoire, **4 grandes orientations ont été retenues :**

## **1 Asseoir son positionnement d'Hôpital de proximité**

Développer le lien ville hôpital et les partenariats extérieurs

Développer les filières de soins spécialisées (en lien avec le GHT 49)

Mettre en place des actions de Prévention et Promotion de la santé

## **2 Développer la filière gériatrique**

## **3 Développer la culture développement durable au sein de tous les services**

## **4 Développer, Moderniser et Innover sur les actions de communication externes du CHCA**



# 02

## POLITIQUE QUALITÉ & GESTION DES RISQUES

# 02 POLITIQUE QUALITÉ & GESTION DES RISQUES



L'établissement a développé progressivement une démarche afin de garantir au mieux la qualité et l'efficacité de la prise en charge globale des patients et résidents qui font appel à ses services. Cette démarche s'est construite au fil du temps et fédère aujourd'hui toutes les équipes.

**Promouvoir  
l'engagement du  
patient**

**Développer la  
culture de  
l'évaluation de la  
pertinence et du  
résultat**

**Renforcer la  
dynamique et la  
culture qualité et  
gestion des risques**

**Promouvoir le  
système de gestion  
des risques et  
renforcer la culture  
sécurité**



# 03

## LE PROJET DES USAGERS

# 03 PROJET DES USAGERS



Le projet des usagers est le fruit du travail en commun des membres de la Commission des Usagers, du Conseil de la Vie Sociale et des associations intervenant au CHCA.

Il prend en compte notamment les retours de l'enquête de satisfaction menée auprès de l'ensemble des résidents et des familles en octobre 2022 et les questionnaires de sortie des patients\*.

**S'engager pour recueillir l'expérience patient et prendre en compte la parole de l'utilisateur**

**Poursuivre l'implication des usagers dans la vie institutionnelle**

**Poursuivre et développer la promotion des droits des usagers**

**Améliorer la visibilité des représentants et associations auprès des patients, accompagnants et des professionnels**

**Améliorer l'accueil physique des usagers - développer l'accessibilité de l'établissement**



D'après les dernières enquêtes de satisfaction réalisées en 2022, % de satisfaction parmi les répondants :

**98% des patients - 90% de résidents - 97% des familles**



**04**

**LE PROJET  
MEDICO SOIGNANT**

# 04 PROJET MEDICO SOIGNANT

La réflexion qui a préfiguré le projet médico-soignant a démarré en juin 2022 lors d'une commission médico-soignante. Face à la synthèse du projet médico-soignant 2018/2022 et en adéquation avec les orientations stratégiques, les critères de labellisation des hôpitaux de proximité, les recommandations de bonnes pratiques et les critères d'évaluation/certification, trois axes d'orientations ont été retenus pour le futur projet d'établissement :

## Organiser l'offre de soins dans une dynamique de parcours

- Développer l'activité d'hospitalisation de jour
- Eviter les ruptures de soin et/ou les hospitalisations itératives
- Elargir l'offre de soins spécialisés sur le territoire
- Structurer le parcours du résident au sein de nos EHPAD

## Promouvoir la culture bientraitance au sein de l'établissement

- Promouvoir la philosophie de soin humanité
- Construire un projet d'accompagnement personnalisé défini et évalué en EHPAD
- Optimiser l'accompagnement des résidents présentant des troubles cognitifs
- Garantir la liberté d'aller et venir en EHPAD
- Offrir une vie sociale en EHPAD et UPAD au service de tous
- Réfléchir en équipe la notion de fin de vie et de soins palliatifs
- Prévenir la douleur et accompagner le résident/patient souffrant

## Devenir un acteur de la promotion et prévention de la santé

- Prévenir les chutes au sein de notre établissement
- Devenir acteur de la prévention des chutes sur le territoire
- Prévenir le risque de dénutrition des résidents et patients
- Instaurer des actions de santé publique à destination des professionnels et ou des usagers



# 05

## LA POLITIQUE D'AMELIORATION DE LA QUALITE DE LA PRISE EN CHARGE MEDICAMENTEUSE



# 05

## LA POLITIQUE D'AMELIORATION DE LA QUALITE DE LA PRISE EN CHARGE MEDICAMENTEUSE



La politique d'amélioration de la qualité de prise en charge médicamenteuse et des dispositifs médicaux stériles définit les orientations prises au sein des services sanitaires et EHPAD pour sécuriser le processus tout en cherchant le juste équilibre avec la nécessité de l'individualiser pour l'adapter au plus près des besoins de chaque patient et résident.

Les orientations retenues pour les cinq années à venir sont :

**Développer la  
politique de  
Pharmacie  
clinique**

**Sécuriser le  
circuit du  
médicament au  
CHCA**

**Formaliser la  
politique qualité  
du circuit des  
dispositifs  
médicaux  
stériles**

**Asseoir le  
positionnement  
de la PUI du CHCA  
en lien avec les  
partenaires du  
territoire**

**Promouvoir la  
pertinence des  
actes, des  
prestations et des  
prescriptions**



**06**

**LE PROJET  
PSYCHOLOGIQUE**

# 06 LE PROJET PSYCHOLOGIQUE



Le CHCA souhaite accompagner chaque personne accueillie, qu'elle soit résidente ou hospitalisée, dans le respect de son identité, de ses besoins et de ses choix.

Le projet psychologique, tel que prévu par la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 dite de modernisation de notre système de santé, vise à préciser les modalités de prise en compte et d'accompagnement des aspects psychiques dans l'institution, en articulation avec les autres volets du projet d'établissement.

Il s'appuie sur les valeurs partagées par les usagers et les professionnels de l'institution, à savoir le respect, la bienveillance et l'écoute.

Les principales orientations retenues pour les cinq années à venir sont :

**Accueillir et accompagner les résidents dans le respect de leur identité et de leurs projets**

**Prévenir et accompagner le syndrome dépressif et le risque suicidaire**

**Garantir la continuité des soins psychiques**

**Favoriser la réflexion autour des pratiques cliniques et des enjeux psychiques**



**07**

# LE PROJET SOCIAL



# 07

## LE PROJET SOCIAL



Le projet social du Centre Hospitalier de la Corniche Angevine repose sur la définition de règles dynamiques et de projets fédérateurs favorisant l'implication des personnels et leur ouvrant des perspectives d'avenir. Il fixe des objectifs en matière de gestion sociale en complément du projet médico-soignant. Il permet de mettre en cohérence l'ensemble des ressources humaines avec les objectifs du projet d'établissement. Il n'est pas un aboutissement mais au contraire le point de départ d'une gestion des ressources humaines qui considère les personnels comme de véritables partenaires et acteurs du changement. Trois orientations principales ont été retenues au CHCA pour les cinq années à venir :

### Améliorer l'attractivité du CHCA



- Développer la communication interne et externe
- Désigner des ambassadeurs métiers
- Favoriser l'accueil des stagiaires, nos professionnels de demain
- Développer l'attractivité du personnel médical et des professionnels libéraux
- Mettre en valeur les éléments positifs du fonctionnement du CHCA

### Fidéliser les professionnels du CHCA



- Améliorer l'accueil du nouveau professionnel
- Redonner du sens au travail
- Rendre les carrières attractives
- Développer les parcours professionnels

### Renforcer la Qualité de Vie au Travail au CHCA



- Favoriser la conciliation vie professionnelle - vie personnelle
- Favoriser le maintien/retour dans l'emploi
- Favoriser l'égalité femmes hommes
- Prévenir les risques professionnels
- Multiplier les rencontres extraprofessionnelles



Travailler ce n'est pas seulement produire un soin ou un service c'est aussi vivre ensemble - Christophe DEJOURS.





**08**

# PROJET LOGISTIQUE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

# 08 PROJET LOGISTIQUE ET DEVELOPPEMENT DURABLE



Le projet logistique permettra de proposer une organisation adaptée à notre offre de soins dans les nouveaux bâtiments et le projet développement durable témoigne de la volonté de l'établissement d'identifier les leviers de développement durable au sein de ses fonctions logistiques.

L'impact écologique des établissements de santé est devenu un enjeu incontournable au regard de l'ampleur de ses activités : sur une année, les établissements de santé représentent près de 2% de la consommation énergétique nationale, fournissent 1,5 milliard de repas et génèrent actuellement plus de 700 000 tonnes de déchets, le tout sur un patrimoine de près de 60 millions de mètres carrés.

Les établissements de santé ont par conséquent un vrai rôle à jouer pour inverser la tendance, ce qui justifie de s'engager activement en faveur de la transition écologique.

Les trois orientations retenues pour les cinq années à venir :

**Diminuer  
l'impact  
environnemental  
du CHCA**

**Optimiser la  
fonction  
restauration  
dans le respect  
de l'engagement  
développement  
durable**

**La logistique au  
service de la prise  
en charge des  
patients et  
résidents**

**Equipement  
et  
Investissement**

**Maitrise et  
Optimisation du  
flux Logistique  
Interne**

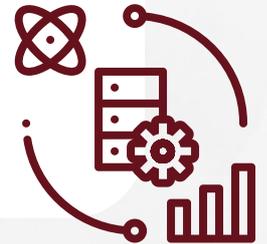


**09**

# PROJET DU SYSTEME D'INFORMATION

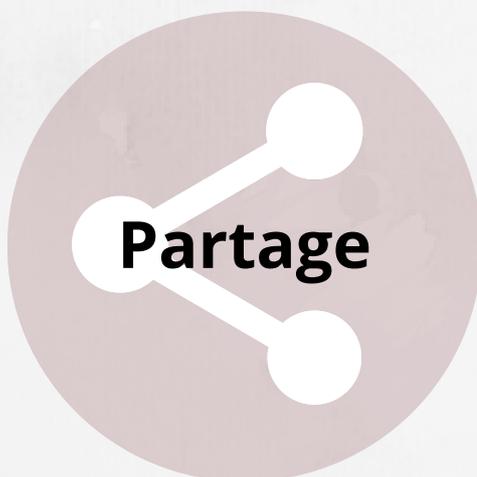


# 09 LE SYSTÈME D'INFORMATION



La crise COVID a généré l'utilisation des outils collaboratifs, du travail à distance et du partage des services et des données inter établissements, non seulement avec le GHT mais aussi avec les cabinets médicaux des médecins libéraux intervenant dans l'établissement. Ce nouveau mode de fonctionnement entraîne une réflexion sur la sécurité des données de santé et donc la naissance de projet purement technique afin d'assurer la disponibilité, la confidentialité, l'intégrité et la traçabilité de ces données. Il est également nécessaire d'avancer vers une démarche plus éco-responsable en la matière.

Les orientations retenues pour les cinq années à venir :





Centre Hospitalier  
de la **Corniche Angevine**



# NOTES

A large rectangular area with a dashed border, containing ten horizontal dashed lines for writing notes.



Centre Hospitalier  
de la **Corniche Angevine**

**02.41.74.27.00**

[www.chca.fr](http://www.chca.fr)

13 Avenue Jean Robin

49 290 Chalonnes sur Loire

